

Résultats comptables

Sur le plan financier, le résultat de l'exercice 2017 est moins mauvais que prévu; les charges courantes ont été largement maîtrisées, mais le poste net « Finances » est inférieur au budget.

Un réajustement des titres de la Romande Energie a été effectué pour les porter à la valeur vénale au 31.12.2017.

Les comptes 2017 présentent un bénéfice avant amortissement, attributions et prélèvements aux fonds de réserve, de Fr. 29'877.15, ce qui représente une marge d'autofinancement de 0.67%.

Les écritures de bouclage, soit les amortissements, les attributions et les prélèvements aux fonds de réserve amènent la perte à Fr. 55'746.53, avec des charges de Fr. 5'249'212.16 et des revenus de Fr. 5'193'465.63.

Nous précisons ci-dessous le pourcentage des charges et revenus de la commune.

Répartition des charges

Répartition des revenus

<u>Charges totales</u>	<u>100.0%</u>	<u>Revenus totaux</u>	<u>100.0%</u>
Autorités et personnel	11.6%	Impôts	59.1%
Biens, services, marchandises	16.3%	Patentes, concessions	3.5%
Intérêts passifs	0.1%	Revenus du patrimoine	7.7%
Amortissement	5.9%	Taxes, émoluments, produits des ventes	16.1%
Participations cantonales et communales	57.4%	Parts à des recettes cantonales	4.5%
Aides et subventions	8.1%	Participation de communes, associations et de tiers	4.2%
Attributions aux fonds de réserve	0.6%	Prélèvement sur les fonds de réserve	4.9%

Investissement du patrimoine administratif

Les comptes d'investissement pour l'année 2017 se présentent comme suit :

	<u>Travaux</u>	<u>Amortissement</u>	
1410.17 Etude réaménagement Rte du Bey	2'992.35		
1410.18 Réaménagement Chemin des Haies	60'640.20	175'933.50	Par pré.à fin. Spéciaux + cpte fonc.
1410.20 PDDE	29'133.90		
1410.22 Démolition réservoir	2'100.00		
1430.18 Aménagement Ancien collège	4'180.00		
1430.19 Panneaux photovoltaïques GS		47'658.40	Par prél.au fds de réserve
		16'240.00	Subvention
	<u>99'046.45</u>	<u>239'831.90</u>	
Diminution des investissements	<u>140'785.45</u>	<u>239'831.90</u>	
	<u>239'831.90</u>	<u>239'831.90</u>	

Les investissements réalisés durant l'année 2017 ont été entièrement financés par la trésorerie générale.

Conclusions

Les prélèvements ont été de Fr. 3'152.30 net pour le compte « Epuración des eaux usées » et de Fr. 169'487.61 pour le compte « Réseau d'eau ». Le résultat de l'année 2017 n'a permis aucune attribution aux fonds de réserve ni amortissement supplémentaire.

Vu ce qui précède, nous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Montagny

- vu que cet objet a été porté à l'ordre du jour
- vu le préavis de la Municipalité
- ouï le rapport de la Commission,

d é c i d e

Article 1 d'adopter les comptes communaux 2017 tels que présentés.

Ainsi approuvé en séance de Municipalité du 23 avril 2017 pour être soumis à la Commission de gestion et au Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire:



F. R. Rohner

R. Maradan

